

## COMMUNE D'AUBETERRE-SUR-DRONNE

AR PREFECTURE

016-211600200-20201124-D\_075\_2020-DE  
Regu le 03/12/2020EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune d'AUBETERRE-SUR-DRONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Charles AUDOIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 19/11/2020

**PRÉSENTS** : M. AUDOIN Charles, M. POUPEAU Daniel, M. MONTIGAUD Samuel, M. MAFFRE Xavier, Mme CHARRETON Evelyne, Mme JONQUA Anne-Marie,, Mme ALÉPÉE Anne-Marie, M. LAFRAIS Jean-Paul, Mme CADIOT Clémence, Mme MÉTAYER Maryse.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme JONQUA-MARTIN Marylène (pouvoir pour Mme JONQUA Anne-Marie),

**ABSENT** : Néant

Madame ALÉPÉE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Service Public de l'Assainissement : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le rapport annuel 2019 concernant le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de la commune d'Aubeterre-sur-Dronne. Les caractéristiques techniques du service public sont :

Organisation	Le service d'assainissement est organisé par la commune
Exploitation	La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
Collecte des eaux usées	Le réseau collecte les eaux usées provient de 266 habitations ou immeubles. Il est composé de 10 km de collecteurs et de 7 postes de refoulement.
Épuration	Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration (traitement biologique par filtre planté) située lieu-dit "La Grange" avec une capacité nominale de 900 équivalents habitant. Le rejet de l'eau traitée se fait dans la rivière Dronne.
Qualité du service	La station d'épuration communale est conforme aux prescriptions administratives.
Prix	Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé. Au total un abonné domestique consommant 120 m <sup>3</sup> paiera 284,48 € (sur la base du tarif du 01/01/2020, toutes taxes comprises), soit une moyenne de 2,37 €/m3 (somme inchangée par rapport à 2019). Sur ce montant, 80% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 20%

**Prix global assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m<sup>3</sup>**

Assainissement collectif	Collectivité : AUBETERRE-SUR-DRONNE Régie, Tarif de la commune
--------------------------	--

AR PREFECTURE

016-211600200-20201124-D\_075\_2020-DE  
Reçu le 03/12/2020

	01/01/2019	01/01/2020	Évolution
<b>Part de la collectivité</b>			
pour l'assainissement collectif	228,62 €	228,62 €	0,00 %
<b>Agence de l'eau</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 €	30,00 €	0,00 %
<b>Autre tiers</b>			
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	0,00 %
<b>TVA</b>			
pour l'assainissement collectif	25,86 €	25,86 €	+0,00 %
<b>Total TTC</b>			
pour l'assainissement collectif	284,48 €	284,48 €	+0,00 %
<b>TOTAL TTC GLOBAL</b>	<b>284,48 €</b>	<b>284,48 €</b>	<b>+0,00 %</b>
<b>PRIX DU M3 (assainissement)</b>	<b>2,37 € TTC</b>	<b>2,37 € TTC</b>	<b>+0,00 %</b>

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de la commune d'Aubeterre-sur-Dronne. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 02/12/2020.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 03/12/2020.

Le Maire,  
Charles AUDOIN.



Certifié exécutoire par le Maire,

- Reçu en Préfecture le : 03/12/2020

- Publié et/ou Notifié le : 03/12/2020

Le Maire,